AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 27-9-73 580705

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC
(Tél. 92.28.72)
(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, Maison de l'Agriculture - Bât. 5 - Place Chaptal
34 MONTPELLIER
C.C.P. MONTPELLIER 5.238-57

Abonnement Annuel

Roussillon

30 Francs
N° 155 - Septembre 1973
Supplément ~~pour les Pyrénées-Orientales~~

POU DE SAN JOSE

La présence de larves néonates est constatée (3ème génération). Deux traitements sont donc à nouveau nécessaires dans les vergers contaminés du département. Le premier est à réaliser dès réception du présent avis, le second le sera 12 à 15 jours plus tard.
La lutte contre le Pou de San José est obligatoire.

Dans les vergers soumis à la lutte biologique, se conformer aux instructions des responsables de cette méthode.

L'Inspecteur,

P. BERVILLE

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,

TROUILLON

Tirage du 21 Septembre 1973 - 280 exemplaires.

Imprimerie de la Station du Languedoc - Directeur-gérant : L. Bouyx

P78